

**CONSULTATION PUBLIQUE  
SUR LE PLAN CONJOINT DE GESTION DES MATIÈRES  
RÉSIDUELLES DES  
MRC D'ACTON ET DES MASKOUTAINS**

**APPEL DE CANDIDATURES  
POSTES DE COMMISSAIRES**

Les MRC d'Acton et des Maskoutains sont présentement à la recherche de personnes intéressées à faire partie de la commission qui sera constituée pour tenir les consultations publiques sur le Plan conjoint de gestion des matières résiduelles des MRC d'Acton et des Maskoutains.

Il s'agit d'une commission conjointe, dont les membres peuvent provenir de la MRC d'Acton ou de la MRC des Maskoutains, composée de huit personnes dont quatre élu(e)s municipaux et quatre représentants des milieux suivants :

- un représentant du milieu des affaires
- un représentant du milieu syndical
- un représentant du milieu socio-communautaire
- un représentant des groupes de protection de l'environnement

Cette commission a pour fonction de s'assurer que les explications nécessaires à la compréhension du projet de Plan de gestion soient fournies et d'entendre les personnes, groupes ou organismes désirant s'exprimer sur ce projet de plan. À l'issue des assemblées publiques, la commission devra dresser un rapport des observations recueillies auprès du public et des modalités de la consultation publique, et le transmettre aux conseils des deux municipalités régionales.

Au cours du printemps 2003, la commission tiendra quatre assemblées publiques. La commission déterminera les dates, les heures et les lieux de ces assemblées.

**CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ**

- Vous n'êtes pas élu(e) municipal(e), vous provenez des milieux des affaires, syndical, socio-communautaire ou d'un groupe de protection de l'environnement, vous résidez sur le territoire des MRC d'Acton ou des Maskoutains, vous possédez un bon sens critique et vous êtes capable de faire preuve d'objectivité?

Il suffit de soumettre un curriculum vitae ainsi qu'une courte lettre expliquant votre motivation à faire partie de cette commission, au plus tard le vendredi 8 novembre 2002, à l'adresse suivante:

Régie intermunicipale de gestion des déchets de la région maskoutaine  
Commission sur le Plan conjoint de gestion des matières résiduelles des  
MRC d'Acton et des Maskoutains  
a/s Madame Lynda Charest, directrice générale  
2200, avenue Pratte, bureau 201  
Saint-Hyacinthe (Québec)  
J2S 4B6

Les MRC d'Acton et des Maskoutains ne s'engagent à accepter ni l'une ni l'autre des candidatures reçues.

Si vous désirez obtenir plus d'information à ce sujet, vous pouvez communiquer avec Madame Lynda Charest, à la Régie, en composant le 774-2350.

Lynda Charest, directrice générale